
Capitale européenne de la culture : 50 soutiens pour Rouen Seine Normande 2028

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Le projet Rouen Seine Normande 2028, Capitale européenne de la culture est soutenu publiquement par une cinquantaine de professionnels de la culture et du secteur social qui affichent leurs souhaits pour la candidature.

50 professionnels de la culture et du secteur social soutiennent publiquement la candidature Rouen Seine Normande 2028 au titre de Capitale européenne de la culture. Ces 50 personnes représentent tout le territoire de candidature, la vallée de Seine normande. Et certains envoient même leur soutien depuis les villes européennes avec lesquelles Rouen Seine Normande 2028 a construit son projet. Pour Rebecca Armstrong, Déléguée générale de Rouen Seine Normande 2028 : « *Ces soutiens*

interviennent à quelques jours de la fin de la première phase de candidature. Ils soulignent l'intérêt pour le projet de la part des forces vives du territoire. »

[Retrouvez tous les soutiens sur la page dédiée du site Internet de la candidature.](#)

Chacun peut marquer son soutien à la candidature Rouen Seine Normande 2028 en téléchargeant les éléments du kit supporter et en les affichant sur les réseaux sociaux.

Jeudi 2 mars 2023, une délégation de dix personnalités sera reçue par le jury européen au Ministère de la culture, jury composé de 12 professionnels européens de la culture, dont deux Français. Les résultats de cette première phase de candidature seront connus le 3 mars en fin d'après-midi. Trois ou quatre villes poursuivront le processus jusqu'à fin 2023, moment où le jury désignera la ville française qui sera Capitale européenne de la culture en 2028.

La candidature Rouen Seine Normande 2028

Le territoire de la candidature de Rouen Seine Normande 2028 part de la ville de Rouen et de sa Métropole et s'étend le long de la vallée de Seine normande, de Giverny au Havre, jusqu'à Honfleur. Les collectivités du territoire ont exprimé leur volonté profonde de travailler ensemble, avec les habitants, les artistes, les entreprises, les associations et tous les acteurs culturels pour métamorphoser le territoire grâce au levier que constitue le label Capitale européenne de la culture.

Rappel du calendrier de la candidature en France :

Fin 2023 : Désignation la ville retenue

2024-2028 : Phase de mobilisation et de production du projet

2028 : Rouen Seine Normande devient Capitale Européenne de la Culture

Devenir capitale européenne de la culture 2028

Chaque année, la Commission européenne met à l'honneur deux ou trois villes européennes en attribuant le titre Capitale Européenne de la Culture. Les villes sélectionnées peuvent ainsi, le temps d'une année, promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel au travers de nombreux événements. Devenir Capitale Européenne de la Culture est un projet collectif et citoyen dont l'ambition est de transformer durablement le territoire et son image par le biais de la culture. Le label est principalement accordé à des villes dites « résilientes », sachant s'appuyer sur leurs faiblesses et leurs crises pour se fixer des objectifs ambitieux de transformation du territoire sur le long terme en utilisant la culture comme un levier.

Depuis les origines du programme en 1985, plus de 60 villes ont déjà reçu ce label, dont quatre villes françaises : Paris (1989), Avignon (2000), Lille (2004) et Marseille (2013). En 2028 une nouvelle ville française sera sélectionnée, aux côtés d'une ville tchèque (Broumov ou Ceské-Budejovice) et d'une ville d'un pays non-membre (Budva au Monténégro ou Skopje en Macédoine du Nord).